



CIRCULAIRE 077-25

Le 23 juin, 2025

**RETRAIT DE LA CÔTE D'UN CONTRAT À TERME SUR ACTIONS CANADIENNES AVEC
OPÉRATION SUR LA BASE DU COURS DE CLÔTURE « BTC »**

Bourse de Montréal Inc. et la corporation canadienne de compensation de produits dérivés désirent informer ses participants que le contrat à terme sur actions canadiennes suivant ainsi que leur fonctionnalité BTC sera retiré de la côte le 23 juin 2025, après la fermeture des marchés.

Action canadienne sous-jacente	Symbole de l'action sous-jacente	Symbole de contrat à terme sur action	Symbole BTC
Corus Entertainment Inc. CI B	CJR	FXJ	BJR

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au (514) 871-7871

Patrick Desjardins

Directeur – Opérations de Marchés Dérivés

